



Rapport de la médiation sociale

Le rapport commence par :

« Favoriser l'écoute mutuelle et le dialogue, c'est mettre l'humain au cœur des transformations et de l'efficacité des politiques publiques »



Mais, la médiation qu'est-ce que c'est : c'est faire intervenir un intervenant extérieur lorsque le dialogue est rompu, souvent lorsqu'il y a confusion entre le problème et l'individu.

Les diverses tensions

traitées relèvent de :

- fonction occupée
- communication
- notion d'équipe

Mais pourquoi et comment en est-on arrivé là ?

La médiation n'est-elle pas aussi un moyen de faire passer des réformes qui, quoi qu'il en coûte, passeront malgré le manque de moyens humains car, au final, c'est bien le manque de personnel dans l'ensemble des structures qui fragilise les relations humaines et le collectif de travail !

La médiation n'est-elle pas là aussi pour se passer de la parole syndicale, pourtant véritable relai de la parole des agents dont leurs représentants sont démocratiquement élus ; la Direction préfère il est vrai le 49-3 : des instances uniquement consultatives !

Et, si les directions remettaient le dialogue social au centre des réformes ?

En avoir pour ses impôts : vraiment ?

Gabriel ATTAL a annoncé le lancement d'une plateforme en ligne : « En avoir pour mes impôts » et d'une consultation courant mai visant à mieux expliquer aux contribuables l'utilisation des deniers publics et réconcilier

les Français avec l'impôt alors que l'inflation continue de grimper, les taxes foncières vont voir leurs taux exploser et le conflit des retraites a créé un véritable malaise dans le vote des réformes.

Ironie de l'histoire, l'exécutif voudrait redonner du sens à l'impôt alors qu'il n'a cessé de dénigrer le niveau de prélèvements obligatoires trop élevé en France. La politique de cadeaux fiscaux aux

plus aisés et baisse d'impôts sur le capital et entreprises n'a pourtant produit aucun ruissellement sur le reste de l'économie !

FO revendique un meilleur équilibre entre les impôts indirects pesant sur le pouvoir d'achat des classes moyennes et modestes et l'indispensable réhabilitation de l'impôt sur le revenu progressif ou de l'impôt sur le patrimoine des plus aisés afin de mieux redistribuer les richesses et financer nos services publics.

Enfin, pour FO, il serait utile de communiquer aux contribuables, dans le cadre de l'utilisation de l'argent public et dans un souci de transparence, les détails des dépenses fiscales et aides publiques (niches fiscales, exonération de cotisations) accordées aux entreprises et évaluées à plus de 160 Mds /an sans condition ni contrepartie.

En mai, les grilles de traitement se tassent encore, et encore

Pour faire face à l'inflation, le SMIC a été, une nouvelle fois revalorisé en mai ; les premiers échelons de la fonction publique seront donc réévalués laissant le reste des grilles se tasser ; c'est donc la double conséquence



de ce gel du point d'indice ; Pourquoi s'évertuer à passer des concours ou des examens si, au final la différence de fonction et de traitement n'est pas visible au bas de la feuille de paie !

Dans son rapport sur l'exécution du budget publié le 13 avril dernier, la Cour des comptes indique que : "Ces évolutions (relatives aux suppressions d'emplois qui sont plus importantes que prévu) reflètent les difficultés des ministères à pourvoir leurs emplois et possiblement une perte d'attractivité de la fonction publique d'État, dans un contexte de reprise du marché du travail".

Pour rendre la Fonction publique plus attractive, le gouvernement devrait augmenter les traitements des fonctionnaires! Parce que 22 % de perte de pouvoir d'achat (sans compter l'année 2022 où l'inflation n'a pas été couverte), il est normal que cela ne donne pas envie !